

imprudemment avancé pour reconnaître la place, il est mortellement atteint d'un coup d'arbalète sous l'aisselle ; il envisage la mort avec une grande force d'âme et prescrit ses dernières dispositions. Ce prince, à peine âgé de vingt ans, expire couvert de gloire et adoré de ses sujets. Dans les affaires de son gouvernement il avait montré une grande aptitude ; dans la guerre, une valeur héroïque. Jamais le Dauphiné n'avait fait une si grande perte. Ses guerriers désespérés prennent d'assaut la Perrière et vengent sa mort en passant au fil de l'épée tous ses habitants ; le château et le bourg sont livrés aux flammes et leurs murailles, détruites.

Préservé par cette mort d'une invasion redoutable, Aymon met à profit cet événement en fortifiant ses frontières de Savoie et du Bugey. Il reconstruit le fort de Bâtie à Saint-Jean-le-Vieux, en sorte que cette construction, reliée aux redoutes en terre, ferma la plaine d'Ambronay aux dauphinois. Mais le comte, voyant les seigneurs et les populations du Viennois, unis dans un même sentiment de regret et de vengeance, se montre disposé pour la paix à laquelle il était aussi naturellement enclin.

Humbert, frère de Guigues, mort sans enfants, est appelé à sa succession. Ce jeune dauphin écoute les conseils pacifiques des princes, ses alliés, et de ses grands vassaux, en se prêtant à un accommodement avec le comte de Savoie. Sous les auspices du comte de Genevois, principal médiateur de la paix, des commissaires sont nommés pour un traité sérieux et définitif à savoir : deux chevaliers et deux jurisconsultes, Antoine de Clermont et Philippe de Provanes, pour le comte, et Amblard de Beaumont et Humbert de Cholas pour le dauphin. Tous les articles étant arrêtés, le comte et le dauphin, accompagnés des principaux seigneurs, leurs vassaux, se rendent le 7 mai 1334, sur la frontière de leurs états au Pont-de-Glandon entre Champareillan et Montmeillan